



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/1021
31 décembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 24 DÉCEMBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1141 (1997) du Conseil de sécurité, en date du 28 novembre 1997, par laquelle le Conseil a décidé de créer une Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH).

Ayant procédé aux consultations habituelles, je propose que la Mission soit composée de membres de la police des États Membres suivants : Argentine, Bénin, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Mali, Niger, Sénégal, Togo et Tunisie.

Tous les États susmentionnés se sont déclarés prêts à mettre à la disposition de l'ONU le personnel nécessaire.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
